

**L'an deux mille douze et le Neuf Février à 20 Heures 30 , dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Marc LABAT , Maire.  
La convocation était du 02 Février 2012.**

**PRESENTS :** BALUTEAU Andrée, BONHOMME Bernard, LABARRIERE Hélène, LACAMPAGNE Jean-François, LE MOIGNE André, SARRAZIN Paulette, VIGNEAU Eric  
**EXCUSES :** ANTONUTTI Alain, FELD J-Claude, LAMARQUE Ghislaine,  
**Secrétaire de séance :** Mme SARRAZIN Paulette

Après lecture donnée par Bernard BONHOMME, le compte rendu de la réunion du 1er Décembre 2011 est adopté à l'unanimité par les membres présents .

**-001- COMPTE ADMINISTRATIF 2011 :**

A la demande du Maire, le secrétaire de mairie présente le compte administratif de l'exercice 2011 ; il donne le détail des investissements réalisés par opération et présente ensuite la section de fonctionnement par article . Ce compte administratif peut se résumer ainsi :

**FONCTIONNEMENT**

Résultats Reportés	Dépenses : Néant	Recettes : 21 648.33
Opérations de l'exercice :	Dépenses : 132 009.09	Recettes : 146 988.89
<b>TOTAUX :</b>	<b>132 009.09</b>	<b>168 637.22</b>
<b>Excédent : 36 628.13</b>		

**INVESTISSEMENT :**

Résultats reportés	Dépenses : 0.00	Recettes : 1 690.23
Opérations de l'exercice :	Dépenses : 43 751.54	Recettes : 59 311.21
<b>TOTAUX :</b>	<b>43 751.54</b>	<b>61 001.44</b>
<b>Excédent de : 17 249.90</b>		
<b>Restes à Réaliser :</b>	<b>Dépenses : 23 262.00</b>	<b>Recettes : 1 200.00</b>

**RESULTAT DEFINITIF : Excédent de 31 816.03 Euros**

Le Maire ayant quitté la séance, Andrée BALUTEAU , doyenne, prend la présidence et fait procéder au vote de ce compte administratif, ce dernier est adopté à l'unanimité par les membres présents. Le Maire regagne la séance.

**-002- COMPTE DE GESTION 2011 :**

Le Maire présente le Compte de Gestion 2011 dressé par le comptable. La lecture de ce dernier démontre qu'il reprend exactement les écritures du Compte Administratif qui vient d'être approuvé.

Le Conseil Municipal après vote, adopte le Compte de Gestion 2011.

### **-003- AFFECTATION DU RESULTAT 2011 :**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2011, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de Fonctionnement comme suit :

#### **Résultat de Fonctionnement 2011 :**

Résultat de l'exercice :	Excédent de:	+ 14 979.80
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	Excédent de :	<u>+ 21 648.33</u>
Résultat de Clôture à affecter :	Excédent de :	+ 36 628.13
Besoin Réel de Financement de la Section d'Investissement :		
Résultat de la section de l'exercice	Excédent de :	+ 15 559.67
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Excédent de :	<u>+ 1 690.23</u>
Résultat comptable cumulé R 001	Excédent de :	+ 17 249.90
Restes à Réaliser		
Dépenses d'Investissement engagées et non mandatées :		- 23 262.00
Recettes d'Investissement engagées et non mandatées :		<u>+ 1 200.00</u>
Solde des Restes à Réaliser :		- 22 062.00
Besoin Réel de Financement :		4 812.10
<u>Affectation du Résultat de Fonctionnement :</u>		
En couverture du Besoin réel de financement		
Recette Budgétaire au Compte 1068 :		4 812.10
En excédent reporté de la section de Fonctionnement		
Ligne Budgétaire R002 :		31 816.03

#### **Transcription Budgétaire :**

##### Section de Fonctionnement :

DEPENSES : /

RECETTES : R002 Excédent reporté : 31 816.03

##### Section d'Investissement :

DEPENSES : D001 Solde d'Exécution N-1 : 0.00

RECETTES : R001 Solde d'Exécution N-1 : 17 249.90

R1068 Excédent de Fonctionnement capitalisé : 4 812.10

### **-004- PLAN LOCAL D'URBANISME :**

Le Maire donne le compte rendu de la réunion du 06 Février 2012 avec Mme JARILLON du Cabinet Métaphore . Cette réunion fait suite à celle du 27 Septembre 2011 à GRIGNOLS, réunion au cours de laquelle, Mme JARILLON et M. AIROLDI de la DDTM ont rencontré les Maires pour analyser commune par commune les observations et remarques des services de l'Etat par rapport aux dossiers présentés ; suite à cette rencontre, le Président de la Communauté a demandé un rendez-vous avec Madame le Sous-Préfète qui a reçu le Président et les Maires concernés le Mardi 22 Novembre 2011 à la Sous-Préfecture avec Mme JARILLON du Cabinet METAPHORE et Directeur Départemental de la DDTM. Il en ressort que les communes doivent prendre en compte les remarques de l'Etat . Pour SENDETS , il convient de modifier le règlement afin de supprimer la taille minimale des terrains et également éviter de conforter les hameaux pour économiser l'espace. Ce qui implique une réduction des zones ouvertes à l'urbanisation et notamment sur les hameaux de Mitton , La Hargue, Bancon et Garrache.

Chaque Conseiller Municipal donne son avis, l'ensemble du Conseil Municipal déplore vivement que les services de l'Etat ne tiennent pas compte du contexte rural et du territoire de la commune, ni du temps passé par le Conseil Municipal qui depuis plus de 2 ans travaille sur ce dossier avec les éléments réglementaires et le suivi Mme JARILLON. Il souhaite modifier le moins possible le projet.

Le Maire propose une rencontre avec le Conseil Municipal, Mme JARILLON et les services de la DDTM si cela est possible afin d'essayer de trouver une solution

#### **-005- USSGETOM :**

Bernard BONHOMME donne le compte rendu de la dernière réunion de l'USSGETOM. Les tarifs de redevance pour l'enlèvement des Ordures Ménagères restent inchangés, dans la mesure où la TVA n'est pas augmentée, dans le cas contraire le nouveau taux sera appliqué aux tarifs.

Il est prévu le remplacement d'une benne tous les 2 ans.

#### **-006- SCOT- Schéma de Cohérence et d'Orientation du Territoire :**

Le Maire informe le Conseil Municipal, que les élus délégués ont été invités à une première réunion d'information le 11 Janvier pour la « Formation Action Sud Gironde ». Des groupes d'élus ont été formés afin de travailler sous forme d'ateliers, le cabinet chargé de ce travail de formation est ECOVIA.

#### **007- SIVOS DE GRIGNOLS :**

André LE MOIGNE donne le compte rendu des dernières réunions.

Au niveau des travaux du groupe scolaire des avenants ont été signés. Il a été procédé à la création de postes suite à l'avancement du personnel. Le renouvellement de la Convention du Transport Scolaire avec le Conseil Général entraîne des modifications de prise en charge, une réunion d'information avec les parents est programmée et une décision devra être prise par rapport aux tarifs pratiqués et (ou) aux arrêts retenus sur chacune des communes (ouvrant droit à subvention ou pas). Le Compte administratif 2011 a été voté avec un excédent de 40 940.04 €. Il est à noter une hausse sensible des dépenses de personnel non titulaire due aux absences liées aux arrêts maladie. Le règlement de formation des agents du SIVOS a été adopté.

#### **008 – COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Le Maire et Bernard BONHOMME donnent les comptes rendus des réunions tenues depuis le dernier Conseil Municipal.

PLU : lors de la réunion du 24 Janvier les PLU de GISCOS, ESCAUDES et LERM ET MUSSET ont été arrêtés.

Voirie : une étude sur les travaux pour les 3 ans à venir va être menée ; une réunion de la commission est prévue le 16 Février .

Adhésion de SIGALENS : la commune de SIGALENS demande son adhésion à la Communauté de Communes .

CIAS : un groupe d'élus a été désigné pour travailler sur la création éventuelle d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Acquisitions de Terrains Communaux : la communauté va acquérir les terrains sur lesquels les maisons de l'enfance ont été construits soit aux communes de CAPTIEUX et GRIGNOLS.

Ligne de Trésorerie : il a été décidé de renouveler la ligne de Trésorerie pour un montant de 150 000 €.

Primes de Personnel : L'enveloppe indemnitaire a été votée .

Transports à la demande : La convention arrive à échéance en Juin 2012, il convient d'étudier le fonctionnement et la nécessité de ce service.

### **-009- QUESTIONS DIVERSES :**

AGENCE POSTALE : Le Maire informe le Conseil Municipal que la gérante de l'agence Postale a reçu un message lui demandant de renvoyer de nombreux produits sur BAZAS. Afin de garantir le service, il a alerté par courrier Mme GARCIA responsable sur le secteur afin d'obtenir des explications.

Le Chef de poste a contacté le Maire pour venir le rencontrer . Les gérantes ont assisté à l'entretien . Il en ressort que les services sont maintenus comme mentionnés sur la convention et sur l'avenant signé en 2011 et que la demande de retour de produits était due à une mauvaise interprétation d'une directive.

ERDF : Un nouvel interlocuteur privilégié a été désigné pour la commune, ce dernier est venu rencontrer le Maire, lors de cet entretien il a été évoqué les problèmes liés par les travaux d'enfouissement des lignes. Une rencontre est prévue avec le responsable d'ERDF pour ce programme.

EGLISE : Le Maire informe le Conseil que les statues de l'Eglise ont été restaurées par Mme Carmen LE MOIGNE. Elle a réalisé un important travail dans un respect des sujets. Il la remerciera pour la commune.

ASSOCIATIONS : Le Maire a assisté à l'Assemblée Générale du Foyer Rural qui termine l'année avec un excédent financier. Il rappelle que ce dernier organise le repas des anciens et l'arbre de Noël que certaines communes font sur leur budget. Il tient à remercier tous les bénévoles des deux associations communales l'ACCA et Le Foyer qui s'investissent pour la vie du village et les assurer de son soutien.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 22 heures 45

**L'an deux mille douze et le quinze Mars à 21 Heures 00 , dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Marc LABAT , Maire.  
La convocation était du 06 Mars 2012.**

**PRESENTS :** BALUTEAU Andrée, BONHOMME Bernard, FELD J-Claude, LABARRIERE Hélène, LE MOIGNE André, SARRAZIN Paulette, VIGNEAU Eric  
**EXCUSES :** ANTONUTTI Alain, LACAMPAGNE Jean-François, LAMARQUE Ghislaine,  
**Secrétaire de séance :** Mme LABARRIERE Hélène

Après lecture donnée par Eric VIGNEAU, le compte rendu de la réunion du 09 Février 2012 est adopté à l'unanimité par les membres présents .

### **-001- PLAN LOCAL D'URBANISME :**

Suite à la dernière réunion, le Maire a contacté l'urbaniste chargée du dossier afin de lui demander de venir en Mairie pour aider le conseil à prendre en compte les remarques des services. Elle ne peut se déplacer ; elle propose au Maire que le Conseil Municipal travaille avec les possibilités qu'elle a évoquées lors de sa dernière venue à Grignols, si les zones ouvertes sont réduites cela devrait passer.

Le Conseil Municipal reprend le plan de zonage et décide de restreindre les zones ouvertes. Les modifications vont être envoyées à Mme JARILLON afin qu'elle établisse un nouveau plan de zonage qui sera présenté au Conseil Municipal pour être validé.

### **-002- COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

#### **Commission Voirie :**

Le Maire donne le compte rendu de la réunion de la commission voirie en date du 16 Février 2012. Le montant des travaux sur les axes jugés prioritaires est de 550 000 €. Des routes ont été enlevées pour réduire le programme 2012 à 400 000 € TTC .

A ce jour , le montant qui va être possible d'affecter aux travaux de voirie sur le budget est de l'ordre de 310 000 €, il va donc être nécessaire de réexaminer ces travaux.

Il a été décidé de faire appel à un bureau d'étude pour établir un diagnostic de l'état de la voirie communautaire avec un échéancier des travaux prioritaires sur trois ans.

#### **Conseil Communautaire :**

Le Maire donne le Compte rendu du dernier Conseil Communautaire du 21 Février 2011 à MASSEILLES , Bernard BONHOMME, délégué titulaire était grippé et remplacé par J-François LACAMPAGNE.

Ce dernier absent ce soir, et qui avait également pris des notes, ne va donc pouvoir aider le Maire dans le compte rendu..

### **Comptes Administratifs 2011 :**

Les comptes administratifs du Budget général et des autres budgets ont été votés .

Budget Général : Excédent de 193 263.34

Budget Maison de Santé : Peu d'opération sur l'exercice , les crédits sont affectés en restes à réaliser Dépenses et Recettes et s'équilibrent à 158 999 €.

Budget Ordures Ménagères : Excédent de 77 092.72 €

Budget SPANC : Excédent de 23 418.26

Budget Aide à Domicile : Excédent de 9 651.17

### **Comptes de Gestion 2011 :**

Les comptes de gestion dressés par le comptable pour l'exercice 2011 n'appellent aucun observation, ils sont votés à l'unanimité

### **Affectation Résultats 2011 :**

Le Conseil Communautaire a délibéré pour l'affectation des Résultats 2011 sur les budgets de 2012.

### **Maison de santé :**

Le plan de financement a été modifié par rapport aux dernières données connues ; le permis de construire ne doit pas tarder.

### **Adhésion Commune de Sigalens :**

Comme indiqué lors de notre dernier Conseil Municipal la commune de Sigalens a demandé d'adhérer à la communauté de communes Captieux/Grignols. Cette demande est motivée par le fait que la commune appartient au Syndicat des Eaux de Grignols, que les habitants sont rattachés à Grignols pour les services postaux , certains sont clients dans les commerces et auprès des professionnels de santé de Grignols ; et que les nouvelles propositions de fusion de CDC va éloigner les habitants de commune de leurs bassins de vie. Après vote le Conseil Communautaire est favorable à la majorité, six abstentions.

### **Questions Diverses :**

Covoiturage : une enquête va être menée sur le secteur, un article avec un questionnaire sera inséré dans le « Sabitout ».

### **-003- SYNDICAT SCOLAIRE DE GRIGNOLS :**

André LE MOIGNE donne le Compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> Mars 2012.

### **Budget Primitif 2012 :**

Le budget primitif a été voté :

Section de Fonctionnement : 331 345.00

Section d'Investissement : 374 615.00

La participation financière des communes a été fixée à 825. € par enfant au niveau de la section de fonctionnement ce qui pour les 12 enfants de la commune scolarisés à Grignols cela représente : 9 900 €. Pour la section d'investissement la participation est de 10 € par habitant soit 3 210 Euros. La participation de la commune sera au SIVOS de Grignols sera donc de 13 110 € pour 2012.

### **Travaux Groupe Scolaire :**

Les travaux se poursuivent au niveau des classes. Il convient de passer un avenant pour des travaux d'isolation à l'étage soit le changement des vitres et d'une porte pour un montant de 11 000 € HT.

### **Transports Scolaires :**

Les nouvelles décisions en matière de subvention du Conseil Général nécessitent une information auprès des familles. En effet, à partir de la rentrée 2012, un seul point de ramassage situé dans le bourg de chaque commune ouvrira droit à subvention, les autres points, s'ils sont maintenus, seront payants à raison de 120 €/enfant/an. Une réunion d'information prévue pendant la semaine de neige a été reprogrammée le 05 Mars 2012.

Le Maire prend la parole pour dire qu'il a assisté à cette réunion à Lavazan, très peu de parents étaient présents, trois familles de Sendets y assistaient, cette rencontre n'a pas amené de réponse. La décision sera prise ultérieurement .

### **-004- SYNDICAT SOLAIRE DE BAZAS :**

Eric VIGNEAU donne le compte rendu de la dernière réunion.

### **Compte administratif 2011 :**

Le Compte Administratif 2011a été voté par le comité syndical avec un excédent de Fonctionnement de 154 971.07 €. En investissement du matériel informatique a été acquis.

### **Budget Primitif 2012 :**

Le budget Primitif a été voté pour 1 288 571 € de prévisions  
Les participations des familles passe à 120 € par enfant et par an.

### **Questions Diverses :**

Une ligne de Trésorerie a été souscrite auprès du Crédit Agricole.  
Le comité syndical a décidé de mettre en place un site internet afin d'informer les familles pour un coût de 600 € avec un maintenance de 70 € par an.  
Le montant des impayés s'élève à 19 046 €

### **-005- QUESTIONS DIVERSES :**

### **Feux de Forêts :**

Le Maire donne le compte rendu de la réunion relative aux Feux de Forêts. Un bilan de la saison passée a été présenté. L'accent a été mis sur les départs de feux suite à des

imprudences lors des incinérations de végétaux ou autres actions pour lesquels les auteurs seront poursuivis et responsables financièrement au niveau des dégâts.

Autre informations : Les pompiers ne sont plus prioritaires pour l'accès aux urgences à l'Hôpital ce qui occasionne des sorties plus longues pour l'ambulance et des personnels bloqués.

**Commission des Impôts** : La commission communale s'est réunie le 12 Mars pour examiner la liste fournie par la Direction des Finances Publiques (ex Services Fiscaux) pour les changements au niveau des propriétés bâties et non bâties.

**Agence Postale** : Le nouveau responsable de la Poste de Bazas est venu le 14 Mars rencontrer le Maire et les gérantes de l'Agence Postale Communale. Il a été évoqué les problèmes liés aux montants limites de certaines opérations.

**Voirie** : J-Claude FELD demande où en sont les travaux d'enfouissement de réseau électrique par rapport aux dégâts sur les routes. Le Maire indique qu'il a demandé à rencontrer le responsable d'ERDF chargé du suivi des travaux et qui fait le lien entre les différentes entreprises qui doivent intervenir pour cette opération de grande ampleur. Ce dernier est venu en mairie accompagné par l'interlocuteur privilégié de la commune. Il a confirmé que les entreprises se sont engagées à remettre en état l'intégralité des parties endommagées.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 22 heures 50



**L'an deux mille douze et le Douze Avril à 21 Heures 00 , dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bernard BONHOMME , Adjoint au Maire. La convocation était du 04 Avril 2012.**

**PRESENTS :** ANTONUTTI Alain, FELD J-Claude, LABARRIERE Hélène, LACAMPAGNE,, Jean-François, LAMARQUE Ghislaine, LE MOIGNE André, SARRAZIN Paulette, VIGNEAU Eric  
**EXCUSES :** BALUTEAU Andrée, LABAT Marc  
**Secrétaire de séance :** Mme LAMARQUE Ghislaine

Bernard BONHOMME, excuse le Maire et lui souhaite un prompt rétablissement.

Après lecture donnée par J-François LACAMPAGNE, le compte rendu de la réunion du 15 Mars 2012 est adopté à l'unanimité par les membres présents .

### **-001- TAUX D'IMPOSITION 2012 :**

Monsieur L'Adjoint au Maire passe la parole au secrétaire qui expose au Conseil Municipal qu'il convient de fixer les taux d'imposition afin d'inscrire le produit fiscal attendu sur le budget 2012 . Le Conseil examine l'état 1259 fourni par la Direction des Finances Publiques. Il en ressort que les taux appliqués par la commune sont très bas par rapport aux moyennes départementales et nationales ; deux simulations sont ensuite proposées. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE d'augmenter les taux des trois taxes communales de manière proportionnelle et de fixer, pour l'exercice 2012, les taux d'imposition suivants :

Taxe d'Habitation : 6.64 %  
Taxe Foncier Bâti : 9.26 %  
Taxe Foncier Non Bâti : 27.48 %

### **-002- BUDGET 2012 :**

Bernard BONHOMME demande au secrétaire de présenter le Projet de Budget 2012, chaque conseiller a reçu un exemplaire du projet.

Un point est fait sur l'état de la dette de la commune : le montant du capital dû est de 30 538 €. Le prêt relais TVA de 20 000 € pour les travaux de la place souscrit en 2010 va être remboursé cette année. Fin 2012 le montant de capital dû sera de 8 120.05 €.

Les dépenses afférentes à la dette 2012 seront de 22 417.95 € en Investissement (remboursement de capital) et de 739.43 € en Fonctionnement ( pour la part Intérêts).

Il passe ensuite à la présentation du projet de budget :

#### **INVESTISSEMENT :**

Au niveau des Restes à Réaliser, les travaux de la Place du Village pour le financement de l'abri bus, l'achat du terrain VIGNEAU situé contre la salle communale, le programme de renforcement électrique poste de « Bour », et les travaux d'assainissement de la salle sont repris. En opération nouvelle le changement du photocopieur du secrétariat est prévu.

### FONCTIONNEMENT :

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement sont examinées. Les subventions sont décidées, les participations sont suivies ; pour les écoles primaires, elles passent à 27 000 €, soit une baisse sensible par rapport à 2011. Le versement du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle année 2011 arrivé en 2012 est inscrit pour 17 241.00 €, cela permet d'équilibrer la section qui ne fait que prévoir les dépenses et recettes courantes. Certaines dotations n'ont à ce jour pas été notifiées, elles seront inscrites par Décision Modificative.

Après délibération, le Conseil Municipal, vote le Budget 2012 qui peut se résumer ainsi :

### FONCTIONNEMENT

Résultats Reportés	Dépenses : Néant	Recettes : 31 816.00
Opérations de l'exercice :	Dépenses : 151 915.00	Recettes : 120 099.00
<b>TOTAUX :</b>	<b>151 915.00</b>	<b>151 915.00</b>

### INVESTISSEMENT :

Résultats reportés	Dépenses : 0.00	Recettes : 17 249.00
Opérations de l'exercice :	Dépenses : 34 218.00	Recettes : 39 031.00
<b>Restes à Réaliser :</b>	Dépenses : 23 262.00	Recettes : 1 200.00
<b>TOTAUX :</b>	<b>57 480.00</b>	<b>57 480.00</b>

**Le budget est équilibré à la somme de 209 395.00**

### -003- PLAN LOCAL D'URBANISME :

Suite à la dernière réunion, le nouveau plan de zonage, qui intègre les réductions de zones, est examiné, secteur par secteur ; le Conseil Municipal ne relève qu'un seul oubli. En effet, il convient de prendre en compte l'achat de terrain contre la salle par la commune ou figure l'emplacement réservé n°1. Le zonage est validé après cette remarque.

### -004- SYNDICAT DES EAUX :

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la dernière réunion du Syndicat des Eaux au cours de laquelle le Compte Administratif 2011 et le budget 2012 ont été votés.

### Compte Administratif 2011 :

#### Section Exploitation :

Dépenses : 242 023.58  
Recettes : 1 087 444.76  
Excédent de : 845 421.18

#### Section d'Investissement :

Dépenses : 1 447 397.17  
Recettes : 1 010 899.16  
Déficit de : 436 498.01

Solde d'exécution cumulé : Excédent de 408 923.17

### **Budget Primitif 2012 :**

Section Exploitation : 793 034.00

Section d'Investissement : 1 264 623.00

Total Budget 2012 : 2 057 657.00

Au cours de cette réunion un point a été fait sur l'état de la dette . Les dossiers des travaux en cours et prévus ont également été évoqués.

### **-005- ECOLE D'AILLAS :**

Ghislaine LAMARQUE donne le compte rendu du Conseil d'Ecole du 20 Mars dernier.

Au niveau des effectifs : à l'heure actuelle 126 élèves sont scolarisés, pour la rentrée 2012 la prévision est de 115.

Deux postes d' Assistantes de Vie Scolaire ont été pourvus par le Conseil Général.

Pour ce qui est du Transport des nouveaux circuits sont à l'étude pour gérer au mieux les déplacements et intégrer le changement des horaires de l'école.

Un exercice incendie récent s'est parfaitement déroulé.

Des remarques ont été observées par rapport aux menus de la cantine qui peuvent varier, le même jour, suivant les effectifs , de plus cela semble se produire régulièrement.

### **-006- ELECTIONS PRESIDENTIELLES :**

Le Conseil a organisé les tours de permanence des élus pour les élections présidentielles des 22 Avril et 06 Mai 2012.

### **-007- QUESTIONS DIVERSES :**

Néant.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 22 heures 20

-2012-04-

L'an deux mille douze et le vingt quatre Mai à 21 Heures 00 , dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Marc LABAT, Maire.  
La convocation était du 18 Mai 2012.

**PRESENTS** : ANTONUTTI Alain, BALUTEAU Andrée, BONHOMME Bernard, FELD J-Claude, LABARRIERE Hélène, LACAMPAGNE Jean-François, LE MOIGNE André, SARRAZIN Paulette, VIGNEAU Eric  
**EXCUSES** : LAMARQUE Ghislaine,  
**Secrétaire de séance** : Mme SARRAZIN Paulette

Après lecture donnée par Bernard BONHOMME, le compte rendu de la réunion du 12 Avril 2012 est adopté à l'unanimité par les membres présents .

### **-001- SUBVENTION FDAEC 2012 :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal les modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) décidées par le Conseil Général, et qui restent identiques aux années antérieures. La subvention attribuée à la commune sur l'enveloppe cantonale par Monsieur BAILLE , Conseiller Général du canton de GRIGNOLS est de dix mille huit cent vingt six euros. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de réaliser les opérations suivantes :

#### Autres investissements

Acquisition photocopieur : 3 050.00 H.T.

Travaux Bâtiments Communaux : 22 450.00 HT

Soit un total d'investissement H.T. de 25 500.00 €

- De demander au Conseil Général une subvention de 10 826.00 € pour les autres investissements.

- D'assurer le financement complémentaire pour ces investissements par 19 672.00 € TTC d'autofinancement.

### **-002- DECISION MODIFICATION BUDGET N°2/2012 :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'apporter des modifications au budget communal. Ceci afin de prendre en compte : les dernières notifications de dotations reçues , la décision relative aux travaux de la Salle et des bâtiments communaux avec l'attribution du FDAEC 2012, et de régulariser, à la demande du comptable, des imputations budgétaires de l'actif. Après avoir entendu ces explications et délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de modifier le budget de la façon suivante :

### **SECTION de FONCTIONNEMENT**

#### Recettes :

Cpte 74121 : Dotation Solidarité Rurale : + 8 359.00

Cpte 74127 : Dotation Nationale de Péréquation : + 4 969.00

Cpte 742 : Dotation Elus Locaux : + 2 734.00

#### Dépenses :

Cpte 61523 : Entretien de Voirie et Réseaux : + 6753.00

Cpte 023 : Virement à la Section d'investissement : + 9 309.00

## **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

**La désignation de l'opération n ° 054 : « Salle Communale » devient « Bâtiments Communaux » par rapport aux travaux d'assainissement communs**

### **Opération 054 : Bâtiments Communaux**

#### Dépenses

Cpte 23 Immobilisations en cours : + 18 000.00

#### Recettes :

Cpte 132 : Subvention d'Equipement : + 8 691.00

### **Non Affecté**

#### Dépenses :

Cpte 2151 : Réseaux de Voirie : + 188 724.00

#### Recettes

Cpte 021 : Virement de la section d'Investissement : + 9 309.00

Cpte 21531 : Réseaux Adduction d'Eau : + 188 724.00

## **003- COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

### **ADHESION COMMUNE DE SIGALENS :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal :

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune de SIGALENS, du 13 Janvier 2012 qui demande son retrait de la Communauté de Communes du Pays d'AUROS sur le fondement de l'article L 5214.26 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et son adhésion à la Communauté de Communes CAPTIEUX-GRIGNOLS ,

VU le courrier de Monsieur le Préfet de la Gironde du 26 Mars 2012 relatif à cette demande, VU l'article L.5211-18 du CGCT relatif à l'extension du périmètre d'un établissement de coopération intercommunale,

VU la délibération du Conseil Municipal de SIGALENS en date du 11 Mai 2012 demandant l'adhésion de la commune à la Communauté de Communes CAPTIEUX-GRIGNOLS,

VU la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CAPTIEUX-GRIGNOLS en date du 22 Mai 2012 approuvant l'adhésion de la commune de SIGALENS à la Communauté de Communes CAPTIEUX-GRIGNOLS,

Considérant que simultanément à la procédure du retrait dérogatoire à la Communauté de Communes du Pays d'AUROS, une procédure d'adhésion de la commune de SIGALENS à la Communauté de Communes de CAPTIEUX-GRIGNOLS doit être engagée dans les meilleurs délais ;

Monsieur Le Maire donne en complément les renseignements suivants : avec une population de 346 Habitants au niveau fiscalité la commune va amener 33 000 €, la longueur de la voirie est de 20 Kilomètres 500, l'estimation du coût du fauchage et du broyeur est de 6000 €. Il demande au Conseil Municipal de se prononcer : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal APPROUVE l'adhésion de la commune de SIGALENS à la Communauté de Communes CAPTIEUX-GRIGNOLS.

### **VOIRIE :**

Le Maire donne le compte rendu des travaux de la commission voirie :

Pour 2012, 32 routes ou tronçons vont faire l'objet de gros travaux , 14 communes sont concernées, le montant de ces travaux est de 400 098.92 €. La réparation partielle « point à

temps », a été évaluée à 18 Tonnes de matériaux pour 29 062.80 €. Ce qui donne 429 160.92 € de travaux .

En ce qui concerne notre commune cinq routes ou tronçons les plus dégradés ont été retenus à savoir :

- VC n° 6 de Rippes, partie de l'embranchement de la patte d'oie au hameau.
- VC n° 12 de Parre,
- VC n° 15 de Mouret
- VC n°16 de Berdon
- VC n° 17 de Larrat

#### **FDAEC :**

Les opérations communautaires suivantes vont faire l'objet d'une demande de subvention sur les fonds du FDAEC :

- acquisition d'un copieur
- achat d'un ordinateur
- travaux de voirie

#### **AUTRES SUJETS :**

Bernard BONHOMME donne le compte rendu des autres sujets abordés au cours du Conseil Communautaire

- la mise en place des points accueils jeunes pour les adolescents
- l'adoption d'un nouveau plan de financement pour la maison de santé pluri-disciplinaire, dont la fin des travaux doit intervenir en octobre 2012, il restera à fixer le montant des loyers des différents occupants.
- Une possibilité de reprise de la papeterie du ciron
- l'enquête pour le covoiturage qui n'a pas été fructueuse

#### **-004- MISSION LOCALE :**

Eric VIGNEAU donne le compte rendu de l'assemblée générale de La Mission Locale Sud-Gironde où il représentait la commune. Il donne le détail des différentes actions menées, le nombre des jeunes reçus et enfin les grandes lignes du budget. Il souligne que de nombreuses communes n'étaient pas représentées.

J-François LACAMPAGNE intervient pour préciser que lors du dernier forum de l'emploi organisé par la mission locale à Grignols, plusieurs entreprises locales qui devaient participer ne s'étaient pas présentées et que cela était dommage pour les jeunes . Il le déplore d'autant plus, que ce sont ces mêmes entreprises qui se plaignent de ne pas trouver de jeunes pour les postes d'apprentis ou autres qu'elles proposent.

#### **-005- SYNDICAT DES EAUX :**

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la dernière réunion du Syndicat des Eaux qui avait uniquement pour but de délibérer sur deux sujets :

- la modification du Budget d'Assainissement de Sigalens

- l'acquisition d'une parcelle de terrain pour l'implantation de la nouvelle installation visant à remplacer le château d'eau de Grignols.

#### **-006- ENFOUISSEMENT RESEAU ELECTRIQUE :**

Le Maire informe le Conseil qu'il a effectué avec J-François LACAMPAGNE et l'entreprise MARCANDELLA un état des lieux des voies sur les secteur qui sont concernés par les travaux.

L'entreprise s'engage à remettre en état uniquement les parties qu'elle a dégradé, notamment l'embranchement de la route de « Rippes » ou qu'elle risque de dégrader lors de son intervention.

Le Maire rappelle au Conseil qu'il travaille en collaboration avec le représentant d'ERDF chargé de ce dossier et qu'il reste vigilant .

#### **-007- ELECTIONS LEGISLATIVES :**

Le Conseil Municipal organise les tours de permanence des élus pour les élections législatives des 10 et 17 Juin prochain. Le Maire invite les conseillers qui le souhaitent à se joindre à lui pour recevoir M. SIBE, candidat qui propose de venir rencontrer les élus, après deux annulations, le 31 Mai à 19 H 30.

#### **-008- QUESTIONS DIVERSES :**

Néant.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 23 Heures.

-2012-04-

**L'an deux mille douze et le treize Juin à 21 Heures 00 , dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Marc LABAT, Maire.  
La convocation était du 08 Juin 2012.**

**PRESENTS :** ANTONUTTI Alain, BONHOMME Bernard, FELD J-Claude, LABARRIERE Hélène, LAMARQUE Ghislaine, SARRAZIN Paulette, VIGNEAU Eric  
**EXCUSES :** BALUTEAU Andrée, LE MOIGNE André, LACAMPAGNE Jean-François,  
**Procuration :** de M. LE MOIGNE André en faveur du Maire  
**Secrétaire de séance :** Mme LABARRIERE Hélène

Après lecture donnée par Eric VIGNEAU, le compte rendu de la réunion du 13 Juin 2012 est adopté à l'unanimité par les membres présents .

### **-001- PROJET DE FUSION DU SYNDICAT DES EAUX :**

Monsieur Le Maire, rappelle au Conseil Municipal que par arrêté préfectoral en date du 27 Décembre 2011 Monsieur le Préfet a arrêté le schéma départemental de coopération intercommunale.

Par arrêté préfectoral du 8 Mars 2012, notifié le 09 Mars 2012, Monsieur le Préfet a notifié à chaque structure intercommunale et à chaque commune membre du Syndicat intercommunal un projet de périmètre du futur Syndicat issu de la fusion des Syndicats préexistants. Cette première phase de concertation est de 3 mois à partir de la notification de l'arrêté préfectoral du 8 Mars 2012 portant projet de périmètre.

Il est rappelé que dans un premier temps, seules sont concernées les communes adhérant à l'un des quatre Syndicats intercommunaux. Dans un second temps, il est prévu une extension de cette nouvelle structure intercommunale à d'autres communes.

Compte tenu du délai très court pour organiser la réflexion sur un projet cohérent satisfaisant toutes les communes adhérant aux Syndicats préexistants ou souhaitant s'y associer, un délai supplémentaire a été demandé à Monsieur le Préfet. Celui-ci a bien compris cette nécessité et se propose de soumettre cette demande à la prochaine réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale . Lecture de la lettre en date du 2 Mai 2012 de Monsieur le Préfet est faite en séance.

Le groupe de pilotage constitué à l'issue de l'engagement signé après la réunion du 11 Juillet 2011 s'est réuni récemment afin d'examiner avec attention la proposition préfectorale du 2 Mai 2012. Il souhaite poursuivre sa réflexion sur la création d'une nouvelle structure intercommunale. Il lui semble essentiel que chaque Syndicat intercommunal, chaque commune prévue en extension du futur Syndicat intercommunal proposé par arrêté approuvant le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du 27 Décembre 2011 mais également chaque commune membre des différents Syndicats intercommunaux se prononcent sur le périmètre à arrêter.

Monsieur Le Maire, rappelle que la contre-proposition initiale qui a été présentée à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale en 2011 portait, non pas sur une fusion de Syndicats intercommunaux avec extension à d'autres communes, mais sur la création



d'un comité de pilotage devant engager une réflexion concernant une éventuelle coopération des structures suivantes :

- Le SIVOM du Bazadais
- Le Syndicat Intercommunal de la Région de Grignols
- Le Syndicat Intercommunal de Lerm et Musset
- Le Syndicat Intercommunal d'eau et d'assainissement du Sud Bazadais
- La Commune de Bazas
- La Commune de Captieux
- La Commune d'Uzeste
- La Commune de Villandraut

Pour le moment, le seul engagement pris est le principe d'étudier une possibilité de se rapprocher en se faisant accompagner par un bureau spécialisé afin qu'un audit soit établi ( cf. les délibérations approuvées par les assemblées délibérantes communales et intercommunales ).

C'est dans ce sens que les différentes structures envisageaient un rapprochement mais pas d'une façon arbitraire comme cela a été arrêté le 27 Décembre 2011.

En conséquence et compte tenu que le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale arrêté le 27 Décembre 2011 n'est plus dans l'esprit de la loi et des objectifs du Préfet de la Gironde en place en 2010 – ce schéma ne couvre pas la totalité du territoire départemental comme le proposait ardemment le Préfet Schmitt, Le Maire propose qu'il soit demandé à Monsieur le Préfet de rapporter la proposition préfectorale concernant la fusion des Syndicats intercommunaux avec extension à certaines communes et constituant l'article 32 de l'arrêté préfectoral du 27 Décembre 2011, et à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale d'émettre un avis favorable à cette demande.

Monsieur Le Maire propose cependant que le travail commencé pour un rapprochement des structures soit poursuivi mais à un rythme adapté de façon que chaque collectivité et structure intercommunale s'approprie l'idée d'une coopération intercommunale et décide en connaissance de cause de l'avenir des différentes compétences qui sont gérées déjà en intercommunalité, notamment la compétence eau potable et la gestion des ressources en eau.

**Appelé à délibérer, le Conseil Municipal** : constatant que le délai imparti n'est pas suffisant pour qu'un projet cohérent satisfaisant toutes les communes adhérant aux Syndicats intercommunaux ou souhaitant s'y associer ; considérant que la décision de se regrouper ne peut se faire que sur la base d'un audit prenant en compte les différents paramètres de la création d'une nouvelle structure intercommunale ; considérant que la commission départementale de coopération intercommunale doit se réunir à nouveau afin d'examiner les différentes propositions ; considérant toutefois qu'il est souhaitable de poursuivre la réflexion sur la base de l'engagement signé entre les différents responsables de structures communales et intercommunales, mais à un rythme adapté.

**DEMANDE** à Monsieur le Préfet de la Gironde de rapporter l'article 32 de l'arrêté préfectoral du 27 Décembre 2011.

**SOLLICITE** un avis favorable de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale à la demande conjointe des structures communales et intercommunales concernées.

**CHARGE** M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération qui est approuvée à l'unanimité.

## **-002- QUESTIONS DIVERSES :**

### **Communauté de Communes :**

#### **Adhésion de SIGALENS :**

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier du Président de la Communauté de Communes, adressé aux Maires, relatif à l'Adhésion de la commune de SIGALENS et ce suite à une intervention de M. Le Maire de CAPTIEUX auprès de la Communauté de Communes par rapport aux délais demandés pour le retour des délibérations

Le Président rappelle dans sa lettre que la délibération favorable de Captieux est indispensable pour la poursuite de la démarche d'adhésion de SIGALENS .

#### **Ecopôle :**

Dans sa réponse CAPTIEUX met en avant la réalisation de l'Ecopôle ; pour l'heure rien n'est clairement défini pour l'acquisition des terrains..

### **Travaux Logement Crèche :**

Suite à la demande du locataire, il convient de réaliser des travaux au niveau des menuiseries extérieures. Des devis seront demandés à trois entreprises. CAP ALU, LAPORTE et DUPIOL.

### **Visite Commandant de Gendarmerie :**

Monsieur POISSON, le nouveau Commandant du Groupement de Brigades de Gendarmerie de BAZAS est venu en Mairie pour rencontrer le Maire et également présenter sa façon de travailler avec les communes. Les Maires seront informés des faits signalés et des interventions de la Gendarmerie sur le territoire communal.

Monsieur Le Maire fait part de son entrevue et demande au Conseil Municipal de mettre en œuvre les mesures évoquées au service de la population.

### **Association des Maires du Canton :**

Monsieur Le Maire donne le compte rendu de la réunion de l'association des Maires du Canton au niveau de la culture. Il informe le Conseil qu'il a déploré, au cours de cette réunion, que la manifestation prévue à CAUVIGNAC soit programmée en même temps que la fête locale de SENDETS. Il trouve vraiment dommage par rapport aux bonnes volontés qui travaillent à l'animation du village. Le Conseil Municipal est unanime et juge fortement regrettable ce choix de date.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 22 Heures 20.

-2012-06-

L'an deux mille douze et le sept Août à 21 Heures 00 , dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Marc LABAT, Maire.  
La convocation était du 31 Juillet 2012.

**PRESENTS :** ANTONUTTI Alain, BALUTEAU Andrée, LACAMPAGNE Jean-François, LE MOIGNE André, LABARRIERE Hélène, SARRAZIN Paulette,  
**EXCUSES :** BONHOMME Bernard, FELD J-Claude, LAMARQUE Ghislaine, VIGNEAU Eric  
**Secrétaire de séance :** Mme SARRAZIN Paulette

Après lecture donnée, le compte rendu de la réunion du 13 Juin 2012 est adopté à l'unanimité par les membres présents .

### **-001- TRAVAUX EN COURS :**

#### **Logement de la « Crèche » :**

Suite à la dernière réunion les trois entreprises ont été contactées et sont venues afin de présenter un devis. Pour chacune des entreprises, il a été demandé de chiffrer, à part la chambre et la salle de bains. Les offres avec les deux devis cumulés sont les suivantes :

Ent LAPORTE : Montant Total HT : 5042.00

Ent CAPALU : Montant HT : 4259.81

Ent SECRI : Montant H.T 3213.71

Après examen des offres, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise SECRI et de faire réaliser la totalité des ouvertures du logement pour un montant de 3 213.71 H.T.

#### **Salle Communale :**

Les travaux de réfection des peintures des boiseries (intérieures et extérieures) et des toilettes vont être réalisés avant la fin de l'année .

#### **Eglise :**

La gouttière du clocher a été réparée, il reste à remettre en état le plâtre du plafond. Le nombre de pigeons a de nouveau augmenté, cela représente un réel problème. Il convient d'y remédier.

#### **Banc de la place :**

Le banc a été réparé par l'entreprise PASCUTTINI , le Maire fait part au Conseil Municipal des différents échanges avec la personne qui a heurté cet ouvrage .

#### **Monument aux morts :**

Le Monument aux Morts et la façade de l'ancienne mairie vont être nettoyés par lavage à haute pression.

### **Plantations Aménagement du Bourg :**

La visite de fin de garantie avec Mme CROUZET a été réalisée le 18 Juin 2012.

Les plantes manquantes de la zone ombragée sur la place , devront être remplacées par des plantes équivalentes, plusieurs espèces sont proposées. Le Platane a trop souffert et doit être également remplacé à l'automne.

### **Enfouissement réseau Electrique :**

L'entreprise MARCANDELLA a terminé les travaux qui la concerne, au niveau des réserves par rapport aux dégradations : ils vont refaire le bitume qu'ils ont endommagé devant la salle communale.

Pour ce qui est des autres points ils feront l'objet d'une visite avec le responsable ERDF chargé de cette opération .

### **-002- COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

#### **Réunion du 26 Juin 2012 :**

##### **Arrêt des PLU de Captieux, Grignols et Marions :**

Les Plans Locaux d'Urbanisme de ces trois communes ont été arrêtés.

##### **Personnel :**

Le Bilan social 2011 a été présenté, ce document récapitule les données chiffrées des postes du personnel : rémunérations, formations, absences, relations sociales.

#### **Réunion du 24 Juillet 2012 :**

##### **Approbation des PLU de Cauvignac, Cours Les Bains, Labescau, Masseilles, et Sendets.**

Le Plan Local d'Urbanisme de SENDETS a donc été arrêté par le Conseil Communautaire le 24 Juillet 2012, la délibération a été déposée en Sous-Préfecture le 30 Juillet 2012.

Les affichages et publications réglementaires ont été effectués par la Communauté de Communes et par la Mairie.

### **-003 : LES SYNDICATS :**

##### **Syndicat des Eaux :**

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la réunion du 14 Juin 2012, cette réunion avait pour objet unique la délibération relative au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. La délibération votée est identique à la délibération du Conseil Municipal des communes à savoir la demande de rapporter l'article 32 de l'arrêté préfectoral du 27 Décembre 2011 .

### **Syndicat à Vocation Scolaire de Grignols :**

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la dernière réunion en date du 21 Juin 2012.

Il fait le point sur les derniers avenants pour les travaux avec un montant total de 20 371.42 €. Le coût des honoraires et des assurances s'élève à 57 184.99 €. L'aménagement des classes est fixé au 20 Août 2012, un appel aux bonnes volontés est lancé. Les travaux ont été réceptionnés.

Le temps de travail de la secrétaire passe de 17 H 30 à 21 Heures .

La mise en place d'un contrat d'apprentissage a été étudiée sur 2 ans mais la dépense estimée à 23 880 € est trop élevée pour le budget du Syndicat et ne permet pas de donner de une suite favorable.

Des modifications vont intervenir au niveau du transport scolaire : les arrêts subventionnés se limitent à un dans le bourg de chaque commune, les familles qui souhaitent un arrêt, hors arrêt subventionné, devront s'acquitter d'une redevance de 120 €/enfant/an. Le ramassage sera effectué par une nouvelle entreprise avec un bus plus grand, le nombre de circuits est à l'étude.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Vente Terrain :**

Le Maire informe le Conseil que l'acte de vente pour la parcelle de « Glère » a été signé, soit 362 m<sup>2</sup> pour la somme de 5 430.00 €.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 22 Heures 45.

-2012-07-

**L'an deux mille douze et le vingt-deux Novembre à 21 Heures 00 , dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Marc LABAT, Maire.  
La convocation était du 15 Novembre 2012.**

**PRESENTS :** ANTONUTTI Alain, BALUTEAU Andrée, LACAMPAGNE Jean-François, LABARRIERE Hélène, LAMARQUE Ghislaine, LE MOIGNE André, SARRAZIN Paulette, VIGNEAU Eric.

**EXCUSES :** BONHOMME Bernard, FELD J-Claude,  
**Secrétaire de séance :** Mme LABARRIERE Hélène.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier de Bernard BONHOMME, 1<sup>er</sup> Adjoint, qui explique qu'en raison de problème de santé, il sera indisponible jusqu'en Janvier 2013 date à laquelle il doit faire un contrôle ; il confirme également son entière confiance au Conseil Municipal pour les décisions à prendre.

Le Maire ouvre la séance et après lecture donnée par Eric VIGNEAU, le compte rendu de la réunion du 07 Août 2013 est adopté à l'unanimité par les membres présents .

#### **-001- PLAN LOCAL D'URBANISME :**

Le Maire rappelle que le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé et déposé. A ce jour nous avons reçu trois recours gracieux qui émanent de M. FIGUERO Joseph , Mme ARACIL Monique, M. DESQUEYROUX Michel. Les recours portent sur le choix du PLU et non de la carte communale et également sur les zonages affectés aux biens des personnes.

Nous avons transmis ces documents à la communauté de Communes qui est compétente en matière de PLU. Cette dernière a pris contact avec un Cabinet d'Avocats et une réunion a été organisée à la Communauté de commune avec M. BAILLE le Président, la Directrice des Services, Le Maire et le secrétaire de Mairie et Me Gabrielle CHAPON à qui le dossier a été confié.

Au cours de cette réunion, il a été clairement défini le rôle et la responsabilité de chacune des collectivités et c'est seule la Communauté qui peut faire l'objet de ces recours. Comme le prévoit la Loi , les auteurs des recours ont été avertis par la Mairie que leurs courriers ont été transmis à la Communauté et que cette dernière est seule compétente. Me CHAPON nous a informés que seuls, à ce jour, deux des requérants ont déposé un recours auprès du Tribunal Administratif à savoir M. FIGUERO et Mme ARACIL et ce simultanément au recours gracieux.

#### **-002- TRAVAUX EN COURS :**

##### **Logement de la « Crèche » :**

Comme décidé lors de la dernière réunion les travaux de changement des menuiseries ont été confiés à l'entreprise SECRI qui les a réalisés pour le montant du devis. Le Maire et les Adjointes se sont rendus sur place, le travail est correct et le locataire très satisfait .

### **Bâtiments Communaux :**

Les travaux de mise en place de la station d'épuration desservant les trois logements et la salle communale sont terminés. L'entreprise a réalisé un très bon travail. Une protection par rapport aux véhicules a été décidée par le Maire et les adjoints devant le risque de dégradation pour l'installation.

### **-003- COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Jean-François LACAMPAGNE, délégué suppléant qui remplace Bernard BONHOMME donne le compte rendu des dernières réunions communautaires.

### **Réunion du 25 Septembre 2012 à COURS LES BAINS :**

#### **Service Enfance :**

Les différentes actions menées dans le cadre de la compétence Enfance et Jeunesse durant l'été 2012 ont été présentées, dans le détail au Conseil Communautaire par le responsable M. GONZALEZ et par les directeurs des centres de loisirs MM BIRAC ET CAPES ; à savoir : les programmations des Centres de Loisirs, les fréquentations, les problèmes liés au nombre limité de participants pour certaines sorties proposées. Il a été précisé que chacun des enfants inscrits a pu participer au moins à une des sorties proposées.

Une enquête a été menée auprès des parents et des adolescents pour connaître les besoins par rapport aux périodes d'ouverture durant les vacances de la Toussaint. Le Conseil Communautaire a décidé d'ouvrir pendant les deux semaines les deux centres avec des horaires d'ouverture de 7 H 30 à 18 H 30.

Le Maire tient à préciser qu'il a remercié les intervenants qui ont permis au Conseil Communautaire de mieux appréhender les actions de ce service.

#### **Modification Budget :**

Une délibération modificative du Budget a été votée afin de modifier le Budget par rapport à la subvention du FDAEC. Il a été décidé d'inscrire l'achat d'un photocopieur, d'ordinateurs et les travaux de voirie.

#### **Questions Diverses :**

**Transpratic :** Le Président a informé le Conseil Communautaire que le Département a retenu un nouveau prestataire : TRANSADAPT qui a une grande expérience dans ce domaine.

**Terrains multi-sports** le Président a donné le plan de financement définitif, les subventions représentent 75 % de la dépense et la part de la collectivité est de 27697.40 €.

**Maison de Santé :** Le Président informe le Conseil Communautaire que le total des subventions obtenues est arrêté à 715 000 € ; toutefois il reste un point à éclaircir avant de lancer l'appel d'offres à savoir que la Communauté et les médecins et autres professionnels trouvent un accord par rapport à la signature du contrat. En effet la collectivité souhaite avoir

un interlocuteur unique et non les professionnels de santé à titre individuels, cela afin de se garantir financièrement au cas où des professionnels quittent la structure sans être remplacés.

Le Maire précise qu'il semble que les professionnels invités lors de la dernière réunion de bureau restent sur leurs positions.

### **Réunion du 23 Octobre 2012 à ESCAUDES :**

#### **Approbation des PLU de GOULADE, LARTIGUE, SILLAS, LAVAZAN :**

Le Conseil Communautaire a approuvé les Plans Locaux d'Urbanismes des quatre communes.

#### **Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron :**

Les compétences obligatoires de ce Syndicat ont été modifiées à savoir l'intégration des compétences suivantes : l'entretien du cours d'eau et la préservation du patrimoine écologique après délibération le Conseil Communautaire a approuvé ces modifications de statuts.

Monsieur LOUBIERE a informé le Conseil Communautaire qu'une association de vigilance l'avait alerté par rapport à la dépollution non réalisée du site de l'ancienne papeterie.

#### **Contrat du Chargé de Mission en CAE**

Le contrat initial pour la Chargé de Mission pour travailler sur le projet du Centre Intercommunal d'Action Sociale doit être modifié compte tenu du profil de la personne retenue. Il était initialement prévu pour 35 Heures/semaines/6 mois et il convient de le passer à 26Heures/semaines/12 mois. Le conseil communautaire a validé cette modification.

#### **Questions diverses :**

**Maison de Santé :** une réunion a été organisée à la Sous-Préfecture afin de faire le point sur le dossier. Les professionnels souhaitent s'engager uniquement à titre individuel ce qui n'est pas l'objectif de la CDC qui devra gérer les départs et les remplacements. Le Président a proposé, sous réserve de l'accord du Comité Syndical de prendre en charge 50 % du risque financier en cas du départ d'un des professionnels. Ces derniers ne semblent pas motivés. Le Président a donné le montant des dépenses réalisées à ce jour pour ce projet soit 33 232 €. Il a ensuite fait le point sur l'état d'avancement des autres maisons de santé du secteurs mais toutes ont une démarche différente : location vente, projet porté par la commune, voir aucune procédure de définie.

Le Maire précise au Conseil qu'il est intervenu car il s'étonne de l'attitude des professionnels de santé qui vont bénéficier d'importantes aides publiques, alors que certains médecins qui créent seuls un cabinet avec plusieurs professionnels réunis, par exemple à AILLAS, le font sur leurs deniers personnels.



## **-004 : LES SYNDICATS :**

### **Syndicat à Vocation Scolaire de GRIGNOLS :**

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la dernière réunion en date du 25 Octobre 2012.

Effectifs : 162 enfants inscrits au total ; la répartition par commune a été donnée pour SENDETS : 17 enfants.

Au niveau des transports : la nouvelle convention signée avec le Conseil Général demande aux familles de se rendre à l'arrêt du bourg pour pouvoir profiter de la gratuité du transport. Pour SENDETS, tous les enfants utilisant le bus sont pris à cet arrêt.

Classe Découverte : une sortie de 2 jours va être organisée , six enfants de la commune sont concernés, une participation de 25 €/enfant est demandée, soit 150 € ; le Conseil est favorable, cette aide sera inscrite au budget 2013.

Cantine scolaire : les cantinières vont partir à la retraite en Juin et Septembre 2013. Il convient de réfléchir à l'organisation du service .

Le projet de Loi qui porte le temps d'école de 4 jours à 4 jours et demi demande aussi une réflexion dans la mesure ou celui-ci devrait être déposé sous peu.

Ces derniers points seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

### **Syndicat des Eaux de GRIGNOLS :**

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la réunion du 05 Septembre 2012.

Les indemnités du Comptable ont été accordées.

Le rapport du Président relatif à la gestion de 2011 a été approuvé.

La subvention du Conseil Général pour la création de la bache qui va remplacer le Château d'Eau de Grignols a été accordée par le Conseil Général elle sera de l'ordre de 342 000, et représente 45 % du coût H.T. Pour ce dossier d'achat du terrain est en cours avec la SAFER.

### **Ecole d'AILLAS :**

Ghislaine LAMARQUE donne le compte rendu des dernières réunions.

#### **Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves du 14 Septembre 2012**

En premier lieu la Présidente a remercié les parents , l'équipe enseignante, les bénévoles pour les activités périscolaires et les communes qui apportent une subvention. Le détail des manifestations organisées durant l'année écoulée a été donné, Les activités périscolaires continuent, le bilan financier a été fourni dans le détail, le solde est de 4006.95 au 31 Août 2012. Les projets pour l'année 2012/2013 ont été présentés et il a été procédé au renouvellement du bureau , la présidente reste Stéphanie LACAMPAGNE.

**Conseil d'Ecole du 22 Octobre 2012 :** C'est le Maire qui remplaçait Ghislaine LAMARQUE, excusée, à cette réunion mais elle donne lecture du compte rendu.

Pour la rentrée les effectifs sont de 117 enfants ; le règlement intérieur n'a pas été modifié, les projets et sorties ont été évoqués, les enseignants ont remercié l'association des parents d'élèves pour le financement des sorties de la fin d'année Théâtre Fémina à

BORDEAUX et site du Bourghail à PESSAC . Une réunion est prévue pour mettre en place les projets de 2012/2013 avec l'APE.

### **SIVS de BAZAS :**

Eric VIGNEAU donne le Compte rendu de la réunion du 20 Novembre 2012 à laquelle il assistait accompagné de Ghislaine LAMARQUE.

L'effectif est en augmentation 1154 élèves inscrits. Le bilan des transports de 2011/2012 a été donné. Un déficit est prévu pour 2012/2013 suite aux changements survenus pour les aides du Conseil Général. Des modifications ont été opérées sur les circuits la commune est concernée pour l'arrêt de « Mitton » qui est repris, comme par le passé, par le circuit 15 qui arrive de Grignols alors qu'il était ramassé par le circuit n° 08 « Aillas » qui est complet. Cela n'entraîne pas de modification au niveau des horaires.

Le comité Syndical a ensuite accordé les indemnités au comptable, et renouvelé l'assurance du personnel.

### **-005- INFORMATIQUE MAIRIE :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil que le secrétariat travaille avec les logiciels MAGNUS de Berger-Levrault, il convient d'optimiser la gestion de l'ensemble des applications existantes à savoir : Comptabilité, Paye, Gestion des Administrés et de prendre en compte les évolutions réglementaires. Il nous est proposé la solution « e.magnus » qui répond aux attentes et propose des moyens adaptés et plus performants.

Une proposition commerciale avec une démarche d'achat groupé avec les communes voisines, non équipées à ce jour, à savoir : Cauvignac, Lerm et Musset, Cours Les Bains, Marions, Masseilles, Lavazan, Gans nous permet d'obtenir une offre, sous forme de Pack avec un tarif de mise en place et de formation très attractif. De plus cette formule nous permet d'acquérir le logiciel Etat Civil pour la rédaction des Actes que nous n'avons pas et également la possibilité de dématérialisation des actes réglementaires et des pièces comptables.

La Commune de Grignols, et la Communauté de Communes sont équipées et très satisfaites. Le Coût pour la commune sera de 2 482 € H.T, avec la formation comprise.

Pour valider l'achat groupé la commande doit être passée avant la fin de l'année.

Il conviendra de changer l'unité centrale de l'ordinateur qui a 6 ans et qui montre des signes de faiblesse si plusieurs applications sont ouvertes, de plus pour être performant avec les nouveaux logiciels la configuration actuelle ne convient pas, coût évalué par la Sté DUFFAU à 1 140,00 H.T avec les logiciels bureautiques et la mise en service.

Cette opération devra être inscrite au budget et elle pourra faire l'objet d'une demande de subvention auprès du FADEC .

Après en avoir délibéré le Conseil décide de procéder à l'acquisition des logiciels et du nouveau matériel .

### **-006- MODIFICATION BUDGET n°2/2012 :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'apporter des modifications au budget communal. Ceci afin de prendre en compte les dernières notifications de dotations reçues notamment le Fonds Départemental de la Taxe additionnelle aux droits de Mutation , la vente de Terrain Communal lieu dit Glère par acte du 07 Août 2012, l'ajustement des prévisions au niveau des travaux de bâtiments

Après avoir entendu ces explications et délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de modifier le budget de la façon suivante :

## **SECTION de FONCTIONNEMENT**

### Recettes :

Cpte 7381 : Taxe additionnelle Droits de Mutation : + 18 939.00

### Dépenses :

Cpte 61522 : Entretien de Bâtiments : + 18 000.00

Cpte 6156 : Maintenance : + 939.00

## **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

### **Non Affecté**

#### Recettes

Cpte 024 : Produit des cessions : + 5 430.00

### **Opération 054 : Bâtiments Communaux**

#### Dépenses

Cpte 23 Immobilisations en cours : + 3 000.00

### **Opération 056 : Informatique Mairie**

#### Dépenses:

Cpte 2183: Matériel de bureau et informatique : + 2 430.00

Au niveau « technique » des inscriptions budgétaires avec écritures doivent être créées, elles ne vont pas apparaître sur le budget mais elles vont figurer sur le Compte Administratif 2012. Le secrétaire en donne le détail.

## **-007- INDEMNITES DU TRESORIER:**

Monsieur MATHIEU a été nommé Trésorier à BAZAS le 1<sup>er</sup> Octobre 2012, en remplacement de M. WIARD. Le Conseil Municipal avait attribué à ce dernier l'indemnité de Conseil et l'indemnité de budget à taux plein. Il convient de délibérer pour accorder au nouveau trésorier ces mêmes indemnités à savoir :

L'indemnité de Conseil à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2012 soit 56.26 € Brut pour 90 Jours

L'indemnité de Budget à compter de 2013 de l'ordre de 30.50 € brut par an

Le Conseil délibère favorablement pour l'attribution de ces indemnités.

## **-008- ASSURANCE CNP 2013 :**

Il convient de renouveler l'assurance statutaire du personnel pour les absences liées à la maladie et aux accidents du travail afin de répondre aux obligations et garantir le budget de la commune . Le coût est de 6.72 % pour le personnel titulaire et de 1.65 % pour le personnel non titulaire du traitement de base.

Soit une cotisation provisionnelle de 1 162.33 € pour les agents CNRACL et 205.10 € pour les agents IRCANTEC. Le Conseil DECIDE de renouveler le contrat est autorise le Maire à signer toutes les pièces liées à ce dossier.

## **-009- ADHESION CNAS :**

La Loi du 19 Février 2007 a instauré le droit à l'action sociale pour tous les agents territoriaux et quelque soit la taille de la collectivité. Pour l'heure la commune ne répond pas à cette obligation. Suite à une rencontre avec le Centre National d'Action Sociale, organisme qui regroupe les collectivités qui le souhaitent quelque soit leur taille nous avons les éléments pour adhérer à partir de 2013.

Pour les cotisations cela représente 0.86 % de la masse salariale avec un minimum de 193.85 par agent ayant un emploi permanent à temps complet ou non complet.

Pour la commune cela représentera donc : 581.55 de cotisation pour les trois agents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de l'adhésion de la commune au 1<sup>er</sup> Janvier 2013 et demande au Maire de lancer la procédure et l'autorise à signer toutes les pièces

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **VŒUX 2013 :**

Ils sont fixés au Vendredi 04 Janvier 2013 avec la même formule que par le passé ; des invitations seront envoyées à tous les habitants et aux diverses personnalités.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 22 Heures 45.